

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLEIRY

PROCES-VERBAL REUNION DU 19 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Hélène ANSELME, 1^{ère} adjointe au maire.

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 08
Nombre de membres votants : 11
Date de la convocation : 07.06.2024

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mmes Hélène ANSELME, Christine NICOLET-DIT-FELIX, Adjointes, Mmes Renée RICHARD, Elisabeth DEAL, Alexandra DALLIERE, Conseillères Municipales, Mmes Danielle MANIGAND et Bernadette JACQUEMOUD, Membres Extérieurs.

POUVOIRS : Mme Elodie POIRIER à Mme Hélène ANSELME, Mme Giovanna VANDONI à Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX, M. Claude LEPERS à Mme Elisabeth DEAL.

EXCUSÉ :

ABSENTES : Mmes Laurence OHEIX, Mme Anick JUSTON, et Célia DEGENÈVE

A l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Mme Renée RICHARD secrétaire de séance.

1° - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

Considérant le Conseil d'Administration réuni en date du 9 avril 2024 ;

Madame Hélène ANSELME propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 9 avril 2024, dont chaque membre a été destinataire.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 9 avril 2024.

2° - AIDE AU FAMILLES – PARTICIPATION FINANCIERE AUX SEJOURS EN CAMP D'ETE

Mme Hélène ANSELME, rapporteur expose qu'afin de permettre à des enfants de Valleiry de partir en camp cet été, le CCAS pourrait renouveler sa participation financière aux familles en difficultés.

Un mini camp d'été pour les 6 – 10 ans est organisé à Vallières avec le service animation vacances du 15 au 19 juillet.

Mme Hélène ANSELME propose que le CCAS participe de la façon suivante :

- Aides limitées à 5 enfants maximum,
- Prise en charge totale : familles dans la tranche de quotient familial de 0 à 600 €,
- Participation à hauteur de 50% : familles dans la tranche de quotient familial de 601 € à 1 000 €.

Entendu cet exposé,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de participer financièrement tel que proposé ci-dessus.

3° - ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Madame Hélène ANSELME, rapporteur, présente les demandes de subventions complémentaires formulées par deux associations.

Entendu cet exposé,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'allouer la subvention suivante :

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant alloué
Arc en Ciel	1 500 €
TOTAL	1 500 €

4° - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE MONSIEUR CATALIN MARIN

Mme Hélène ANSELME, rapporteur, expose la demande des services sociaux concernant Monsieur Catalin MARIN, né le 24 septembre 1976, domicilié 73 route de Chancy.

Entendu cet exposé,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une aide financière exceptionnelle de 376 € à Monsieur Catalin MARIN pour le règlement de sa dette auprès d'EDF ;
- DIT que cette somme sera versée directement à EDF.

5° - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Assemblée générale ASSAD : pas de membres du CCAS présents.

Assemblée générale ADMR Viry Vuache : Les 10 communes adhérentes versent un montant total d'environ 38 000 € de subventions annuelles et l'ADMR Viry Vuache reverse 21 929 € à l'ADMR nationale au titre d'un fond de péréquation. Un courrier commun à toutes les communes sera envoyé afin de connaître le mode de calcul de ce fond, les élus n'étant pas d'accord de verser cette somme au profit d'autres ADMR. Ils souhaitent que ces subventions soient versées au profit de l'ADMR locale et de ses employés. Il sera demandé qu'une réponse soit apportée avant la prochaine demande de subvention et qu'un représentant de l'ADMR fasse une intervention au cours d'une réunion du CCAS.

Octobre rose : un rendez-vous est programmé en juillet avec la MJC du Vuache afin d'organiser une action commune pour octobre rose (course relais à pied, trottinette, course..., en famille, en duo...).

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : Une étude est en cours à la Communauté de Communes du Genevois pour la création éventuelle d'un CIAS. Cela permettrait d'avoir une personne compétente en matière sociale, l'EHPAD de Viry pourrait être gérée par ce CIAS, ce qui permettrait d'avoir un regard sur sa gestion. Il pourrait aussi être envisagé qu'il soit itinérant.

Divers : Danielle MANIGAND fait part de remarques concernant le fonctionnement du CCAS (nombreuses absences de certains membres, manque d'information, sentiment d'inutilité...). Il conviendra à l'avenir de faire un retour de chaque action afin que l'ensemble des membres du bureau soient informés des résultats des actions.

Prochaine réunion : mercredi 24 septembre 2024 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures 50.